

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Apostolat de la prière. — IV Oeuvre des Tabernacles. — V La question du pouvoir temporel du Pape. — VI M. le chanoine Dupuy. — VII Progrès du catholicisme. — VIII M. le curé Lajeunesse. — IX Avis.

AU PRONE

Le dimanche, 1 février

On annonce :

Le dimanche de la Septuagésime ;

Le premier vendredi du mois ;

Dans le diocèse de Joliette, la collecte, le dim. de la Septuagésime, pour la Propagation de la foi.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 1 février

Messe du IV dim. après l'Épiphanie, **semi-double**; mém. de saint Ignace (du 1); prêt. de la Trinité. — I vêpres de la PURIFICATION, **double de 2e cl.** (du 2); mém. du dim. et de saint Ignace.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 7 février

Après l'aspersion, bénédiction des cierges et procession avec cierges allumés.

On tient aussi son cierge allumé 1o pendant la procession; 2o pendant le chant de l'évangile; 3o depuis la consécration jusqu'à la communion (à la messe de la Purification; à celle du dimanche, ou du titulaire, on ne tient allumé que pendant la procession, non pendant la messe qui n'est pas celle de la Purification).

Dans les églises suivantes, la solennité de la Purification a été anticipée au 1 février et après l'aspersion et la bénédiction, et la procession des cierges, on chante la messe (même de la Purification) du titulaire, de 1 cl.

Diocèse de Montréal. — Du 3 février, saint Blaise; du 2, Purification; du 6, sainte Dorothée.

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 7 février, saint Romuald (Farnham).

Diocèse des Trois-Rivières. — Du 6 février, saint Tite.

Diocèse de Joliette. — Du 8 février, saint Jean de Matha.

Diocèse de Mont-Laurier. — Du 5 février, sainte Agathe.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Lundi,	2 février.	— Saint-Victor.
Mercredi,	4 "	— Notre-Dame del Carmine.
Vendredi,	6 "	— Saint-Etienne.
Dimanche,	8 "	— L'Immaculée-Conception.

APOSTOLAT DE LA PRIERE

Intention générale pour le mois de février 1914
Approuvée et bénie par Pie X

LE RETOUR A L'UNITE CATHOLIQUE DE NOS FRERES DES EGLISES D'ORIENT

Offrande quotidienne pendant ce mois

Divin Coeur de Jésus, je vous offre, par le Coeur immaculé de **Marie**, les prières, les oeuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre, en particulier, pour le retour à l'unité de nos frères d'Orient.

Résolution apostolique : Prier instamment pour le retour à l'unité de nos frères d'Orient.

OEUVRE DES TABERNACLES

A l'occasion de la fête de saint François de Salle, patron de l'Oeuvre des Tabernacles, il y aura un salut solennel du Très Saint-Sacrement, à 3 heures du soir, dans la chapelle de la maison-mère de la Congrégation de Notre-Dame, le 29 janvier.

La cérémonie sera présidée par Mgr l'archevêque, qui prononcera une allocution.

LA QUESTION DU POUVOIR TEMPOREL DU PAPE

DANS le " Discours de la Couronne ", le roi d'Italie a fait entendre que la situation du Pape à Rome était réglée pour toujours par l'occupation de Rome et la loi des garanties.

Quatre jours après s'ouvrait à Milan une sorte de Congrès ou de Semaine sociale pour célébrer la clôture du centenaire constantinien. Mgr Rossi, archevêque d'Udine, en fit l'ouverture par un discours qui fit grand bruit, non seulement en Italie, mais dans toutes les parties du monde. Nous avons attendu pour en parler d'avoir le sentiment de l'*Osservatore romano*.

En cette clôture de l'année constantinienne, Mgr Rossi a naturellement parlé de la liberté de l'Eglise reconnue et respectée par l'Edit de Milan. Parlant de cette liberté, il a été amené à parler de l'état dans lequel se trouve actuellement l'indépendance du Pape, sa liberté et ses droits. Il a posé en principe :

- 1o que cette indépendance doit être réelle et effective ;
- 2o qu'elle doit être manifeste et à l'abri de tout soupçon d'entrave ;
- 3o qu'elle doit être pleine et complète dans l'exercice de son ministère spirituel et universel ;
- 4o qu'elle ne doit pas être précaire, mais stable et intangible.

L'évêque a constaté que le principat civil des Papes, comme l'avait fait observer Léon XIII, avait, pendant des siècles et des siècles, donné toutes ces garanties. Jusqu'à nos jours, avait dit Léon XIII, on n'avait pas trouvé autre chose. Mais si l'on n'avait pas trouvé, il n'était pas pour cela interdit de chercher. Depuis la création de l'Etat italien, on est libre

de chercher une solution équivalente. *A priori*, le principat civil des Papes n'est pas l'unique, l'absolue garantie. D'une façon abstraite, on en peut imaginer d'autres, pourvu toutefois qu'elles satisfassent aux données et aux nécessités énoncées, et qu'elles puissent assurer les avantages que le principat civil offrait.

C'est ce que l'*Osservatore romano* a conclu des polémiques engagées dans la presse à la suite du discours de Mgr Rossi :

“ Le 22 octobre 1912, dit-il, Son Excellence M. le duc de Norfolk accompagnait un important groupe de pèlerins appartenant à l'*Union Catholique de la Grande-Bretagne*, que Son Eminence le cardinal-archevêque de Westminster et d'autres évêques du Royaume-Uni conduisaient aux pieds du Saint-Père. Au moment où Son Eminence le cardinal Bourne prit la parole, elle ne manqua pas de protester encore au nom de l'*Union*, contre “ la privation de l'indépendance nécessaire à sa mission (celle du Saint-Père) dans l'univers entier ”, et d'affirmer de nouveau aussi “ l'intérêt supérieur de voir le Pape dans une condition telle qu'elle lui permette l'exercice de son autorité sans aucun lien ni aucun empêchement.

“ Et, puisque certaine feuille libérale croyait pouvoir relever à cette occasion que nous avons adopté une nouvelle formule sur la nécessité de l'indépendance et en répétant l'invitation que nous avons déjà formulée auparavant d'ouvrir une discussion, à laquelle nous n'aurions pas refusé de participer, sur la possibilité de trouver d'autres garanties de la liberté et de l'indépendance du Saint-Siège — garanties qu'on aurait éventuellement pu substituer à celle que la Providence lui a accordée durant mille ans... ”

“ A la *Semaine sociale* de Milan, il n'a pas été question de résoudre des problèmes, mais de les étudier; de prendre des délibérations, mais d'éclaircir des questions laissées à la com-

pétence individuelle des divers orateurs avec la plus grande liberté, que, tout en restant dans les limites des principes fondamentaux, on pouvait néanmoins leur accorder. Il est donc hors de propos et absolument infondé d'insinuer, comme le fait certaine presse, qu'on pourrait déduire de ces leçons de la *Semaine sociale* de Milan des renoncements ou des propositions de la part du Saint-Siège, auxquelles nul n'avait pensé, que nul ne pouvait avoir mandat de formuler... ”

“ M. le comte Della Torre et Mgr Rossi ont examiné l'un et l'autre le même problème à un point de vue différent. Tandis que Mgr Rossi considérait la garantie de la liberté et de l'indépendance du Souverain-Pontife au point de vue de l'intérêt mondial auquel elle doit répondre, le comte Della Torre, lui, la considérait, au point de vue de la façon pratique de l'obtenir. Mais il n'y a aucune contradiction, d'une part, à assurer au monde catholique une garantie d'une portée et d'une valeur internationales — parce que international, ou mieux, supernational est le caractère de la Papauté — et d'autre part, de pouvoir joindre également à cette garantie (et il est, en effet, désirable de les y voir joindre) l'initiative spontanée et l'action directe de l'Italie elle-même et la volonté constitutionnelle du pays. ”

“ Cette aspiration est très noble et parfaitement conforme d'abord au désir de l'Eglise même et aussi au sentiment profond et légitime des catholiques italiens, qui, en défendant énergiquement la liberté et l'indépendance du Souverain-Pontife et de l'Eglise, n'entendent pas diminuer et ne supporteraient pas que d'autres se permettent de mettre en doute leur franc et vrai patriotisme, ce patriotisme dont ils ont donné le lumineux exemple dans tant d'occasions, et cela seulement parce qu'ils se montrent les soutiens de celui qui, parmi tous les intérêts de la patrie, est sans doute le plus haut et le plus vital. ”

“ Telle a été l'oeuvre, oeuvre, nous le répétons, purement d'étude, accomplie, au sujet de la liberté et de l'indépendance du Souverain-Pontife, par la *Semaine sociale* de Milan. Si, pour les raisons indiquées plus haut, il y a été question de la possibilité d'autres garanties hypothétiques, que d'ailleurs on n'a pas réussi à trouver jusqu'à présent. — garanties équivalentes à celle que la Providence a indiquées durant mille ans — il ne faut pas pour cela considérer comme exclue la thèse d'après laquelle il serait possible de démontrer pratiquement l'inséparable nécessité de cette dernière garantie. ”

“ Pour conclure, par conséquent, nous disons que, de cette étude de l'important problème traité à la *Semaine sociale* de Milan, nous avons un double motif d'être satisfait. Elle a eu par-dessus tout le résultat très appréciable, dans la polémique qui l'a suivie, d'intervertir complètement les rôles. Autrefois, c'était la presse libérale qui reprochait aux catholiques italiens d'être pour ainsi dire cristallisés dans la revendication pure et simple du principat civil des Papes, sans admettre ni accepter à ce sujet n'importe quelle discussion. Maintenant, c'est au contraire nous, les catholiques italiens, qui non seulement acceptons, mais ouvrons pour notre compte la discussion sur cette grave question, et nous entendons répondre par la presse libérale que *ce qui est écrit est écrit*. Cette presse ne pense pas que cet *écrit* que l'on proclame inviolable est l'informe précaution de la loi des garanties, laquelle n'a jamais pu être efficacement appliquée, même par ses auteurs, car les quelques timides tentatives que l'on a faites n'ont pas servi à autre chose qu'à en démontrer l'insuffisance. ”

“ Mais, à côté de ce résultat qui n'est pas à négliger, il en a été obtenu un autre fort notable: c'est celui, au sein d'une aussi importante réunion de catholiques italiens, non seulement d'entendre déclarer et affirmer que le Souverain-Pontife a droit à sa pleine liberté et à son indépendance, en même

temps que l'on indiquait les moyens indispensables pour assurer ce droit; mais aussi d'entendre démontrer que, ni cette liberté, ni cette indépendance, n'existent dans les conditions actuelles, et enfin de voir proclamer encore une fois solennellement que la question éminemment internationale de la liberté et de l'indépendance du Pape reste encore ouverte et non résolue. ”

Ajoutons, dit la *Semaine* de Cambrai, à ces paroles si dignes d'attention de l'*Osservatore romano*, que le nouveau *Corpus juris canonici* qui sera promulgué prochainement par le Souverain-Pontife, traite, dans un de ses chapitres, des conditions qui pourraient, en dehors de l'exercice de la souveraineté temporelle, assurer suffisamment l'indépendance et la liberté du Pape.

M. LE CHANOINE DUPUY

DE viens de lire la belle notice nécrologique, qu'a publiée *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, de M. le chanoine Dupuy, ancien curé de Saint-Antoine-sur-Richelieu. Elle est fort bien faite, et je m'excuse de ne pas la reproduire tout simplement. Mais le cher défunt curé était né à Contrecoeur et il avait étudié à l'Assomption. Tout en étant de Saint-Hyacinthe, il était beaucoup de Montréal aussi. Nous lui devons, il me semble, un hommage spécial. Et puis, si l'on veut permettre à celui qui écrit ces lignes d'évoquer certains souvenirs personnels, il a bien connu, admiré et aimé le vieux curé de Saint-Antoine, et il considère comme un devoir très pieux de déposer sur sa tombe le plus modeste mais le plus sincère des adieux.

M. le chanoine Dupuy — le Père Jean, comme tout le monde disait — était le type des anciens curés du Québec. Grand, un peu voûté, depuis longtemps la tête enneigée de beaux cheveux blancs, le nez fort, l'oeil très vif, la figure énergique, le sourire très bon, le vieux curé regardait toujours son homme en face. S'il ne bravait personne, sa charité s'y opposant, il n'avait peur de personne, c'était bien évident. On sentait en lui l'homme de caractère, un vrai chef, un vrai curé — je veux dire un homme qui a charge d'âmes et qui s'en occupe. Je l'ai connu alors qu'il était déjà curé de Saint-Antoine depuis une dizaine d'années. Il faisait grande impression. Nous allions " veiller " le soir, de 7.30 heures à 9 heures, au presbytère, mon cousin, M. Joseph Cartier, et moi. Nous trouvions là souvent quelques vénérables confrères du curé: M. O'Donnell, par exemple, de Saint-Denis, et M. Désorcy, de Saint-Ours (M. Dupuis prononçait *Saint-Our*), et quelques autres, et l'on devisait des grandes affaires du pays. Au passage, le curé de Saint-Antoine n'omettait jamais de préciser l'ascendance et la descendance de ceux dont il était question. De tous et de chacun on aurait dit qu'il connaissait les cousins et alliés jusqu'à la troisième génération. Jamais une allusion, par exemple, ni un mot qui pût blesser la charité. Il avait toujours une excuse, ou tout au moins une explication, à présenter pour couvrir ceux qu'on aurait pu attaquer devant lui. Et comme il aimait ses gens, son pays, ses traditions, sa foi vive! Il était un narrateur étincelant. Avec de grands gestes, qu'il coupait court souvent, avec des éclats de voix profonde, qu'il savait varier, il prenait tout de suite l'attention de ses interlocuteurs, et le temps passait très vite. Il savait écouter aussi, et c'était là peut-être l'un des secrets de son charme. Son jugement était très sûr et il saisissait nettement l'exposé d'une question ou d'un fait. Mais s'il était tolérant pour les gens, il était irréductible sur les prin-

cipes. Le libéralisme, sous quelque forme que ce fût, ne lui a jamais dit rien qui vaille, et les " flammècheux ", comme il disait en parlant des habitués des phrases sonores et des tours oratoires, ne lui ont jamais paru être des hommes de grande valeur. C'était un grand ami de la simplicité et du petit catéchisme !

Ce que ce digne prêtre a fait de bien aux âmes par sa simplicité précisément, par sa loyauté et par sa franchise, il est bien difficile de le dire exactement ; mais tous ceux qui l'ont connu n'ont qu'à se souvenir de ce qu'il leur a fait à chacun pour le comprendre un peu. C'était reposant et consolant de l'entendre. Il raconta devant moi comment il avait un jour annoncé à son frère, le défunt curé de Farnham, gravement malade, qu'il allait mourir et qu'il fallait s'y préparer. Je n'ai jamais rien entendu de plus simple et de plus touchant tout ensemble.

Il aimait ses paroissiens avec une âme de père vraiment, et ceux de Sainte-Hélène, et ceux de Saint-Sébastien, et surtout ceux de Saint-Antoine. Au cours des dix années qu'il passa dans sa retraite du Précieux-Sang à Saint-Hyacinthe, il n'oublia pas un jour de prier pour eux, je le sais. Il leur écrivit, à quelques-uns, pour leur recommander l'union, la paix et la bonne harmonie, qu'on se doit entre co-paroissiens comme entre frères. Lors de l'incendie de l'église de Saint-Antoine, en novembre dernier, il fut des premiers à offrir sa souscription de quelques centaines de dollars. Aussi, les gens de Saint-Antoine, j'en suis certain, ne l'oublieront pas. Ils se rappelleront ses bons conseils et le bel exemple de sa vie.

Comme presque tous nos anciens curés, M. le chanoine Dupuy fut un grand charitable. Sa famille, ses frères, ses neveux et nièces eurent une bonne part de ses largesses. Mais beaucoup d'autres les connurent aussi. La meilleure façon de faire la charité, selon lui, c'était de donner autant que possi-

ble le pain substantiel de l'instruction et de la formation morale. Ses frères prêtres, ses nièces religieuses, et tant d'autres ont bénéficié de sa générosité. Il aimait, en bon prêtre, à découvrir dans les jeunes âmes les germes de vocation. Il s'y appliqua avec soin. Et les enfants qu'il a dirigés vers le sanctuaire ou vers le cloître sont nombreux. Plusieurs ont reçu en plus de lui le moyen matériel de répondre à l'appel de Dieu. On m'écrira que jusqu'à ces derniers temps, il payait au Séminaire de Saint-Hyacinthe pour quelques écoliers.

Il y a, il me semble bien, une charité qu'il mettait avant toute autre : celle des bons conseils. Il n'en était pas avare. Il en était même prodigue, quoiqu'il les donnât toujours avec une parfaite discrétion. Car cet homme du peuple, très simple et très cordial, avait comme le sens inné de la délicatesse et de la mesure. Qu'on me pardonne ce détail absolument personnel : il me chargea, l'an dernier, à l'occasion d'une visite que je lui faisais à sa retraite du Précieux-Sang, d'acheter pour lui, et de faire parvenir à des hommes du monde qu'il connaissait et qu'il aimait, certain volume de Louis de Grenade qu'il estimait devoir leur faire du bien.

Je n'ai pas été dans les confidences de son ange gardien — pas plus que l'auteur de l'article nécrologique qu'a publié *Le Courrier* — mais je sais bien, et beaucoup savent comme moi, quelle vie édifiante, toute de piété robuste et aisée, il a menée dans la *maison blanche* des Soeurs du Précieux-Sang. On m'a raconté à Saint-Antoine qu'il avait dit, avant son départ, à ses paroissiens, qui insistaient pour le garder au milieu d'eux : " J'ai longtemps travaillé pour vous, laissez-moi maintenant aller travailler pour moi ". Et les gens en avaient les larmes aux yeux. Mais tous pensaient sûrement qu'en travaillant pour eux quand il était leur curé, il méritait déjà pour lui-même. Et de même, en travaillant pour lui, dans sa retraite, il mérita encore pour eux.

De fait, même en retraite, il ne fut pas inactif. Il fut le conseiller naturel d'une foule de prêtres et d'amis. Je crois même que son vénérable évêque, son ami avant d'être son supérieur, le consultait volontiers. Et la tradition tient qu'il eut avec tous, très respectueusement, son franc-parler. D'ailleurs, le Père Jean, pour ne pas parler franc, il aurait fallu qu'il ne parle pas. Un jour, raconte *Le Courrier*, en 1904 ou 1905, malgré son grand âge, il parcourut le diocèse, en prêchant et en tendant la main pour une paroisse pauvre, renouvelant ainsi le geste du grand Mgr Bourget qu'il a tant admiré. " Avec une éloquence pittoresque, toute faite de sainte naïveté et de foi triomphante... il disait les besoins du Dieu de l'Eucharistie... et les besoins des âmes qui vivent de l'Eucharistie... et quand, ensuite, de sa main tremblante, il tendait aux aumônes des croyants la bourse de la pauvreté sollicitante, les pièces blanches et les billets verts y bondissaient tout naturellement. "

Sa fin a été le digne couronnement de sa vie de bon prêtre. On a bien voulu, du Précieux-Sang, me communiquer quelques détails. Il est mort le 5 janvier. Il souffrait depuis deux ans d'une maladie du foie. Le jour de Noël, il ne put dire que deux messes. " Bientôt, disait-il, je ne pourrai plus; mais je suis prêt: à la volonté de Dieu. " Le 26 et le 27, il célébra encore. Puis, il fallut s'abstenir. Il aimait à remercier Dieu de lui avoir donné du temps pour prier. " La souffrance purifiée, disait-il, elle va chercher dans notre chair, dans notre coeur, dans notre vie, ce qu'il y a à épurer. On n'a plus la force de prier. Je suis content d'avoir prié d'avance! " Il demandait à tous des prières: " J'en ai besoin", affirmait-il. Jusqu'à son dernier soupir, il conserva la pleine possession de son esprit et de son coeur. Ce fut une scène très belle, digne de celle d'un Dominique ou d'un François mourant, que celle qui se passa, quand M. le chanoine O'Don-

nell, son aîné et son ami de toujours, vint lui faire les derniers adieux. Le mourant s'anima un moment, un seul moment, mais son dernier regard fut admirablement consolant de foi, d'espérance et de saint abandon, comme il s'en voit bien peu sur notre pauvre terre. M. le chanoine O'Donnell récita les prières des agonisants et lui donna la dernière indulgence, le cher mourant récitant lui-même le *confiteor*... Enfin, il jeta les yeux une dernière fois vers une image de Notre-Seigneur, et, doucement, il expira.

C'était une très belle figure du clergé de Saint-Hyacinthe, et, on peut l'affirmer, du clergé de tout le pays qui disparaissait. Le vieux curé est parti confiant dans le Seigneur; sa foi ne sera pas déçue! — *In te Domine speravi, non confundar in aeternum.*



M. le chanoine Dupuy (Jean-Baptiste) était né, à Contrecoeur, le 8 juillet 1833. Il étudia à l'Assomption, et à Saint-Hyacinthe pour sa cléricature. Il fut ordonné prêtre le 27 juillet 1856. D'abord vicaire à Marieville (1856-1857), puis desservant à la Présentation (1857-1858), il devint premier curé de Sainte-Hélène-de-Bagot (1858-1864), passa de là à Saint-Sébastien-d'Iberville (1864-1877), et enfin à Saint-Antoine-sur-Richelieu (1877-1903). En 1903, il se retira au Précieux-Sang de Saint-Hyacinthe, où il est mort le 5 janvier 1914. Il avait été créé chanoine en 1889. Ses funérailles, présidées par Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe, dans sa cathédrale, le 8 janvier 1914, ont été très solennelles. Il n'y eut pas d'oraison funèbre.

E.-J. A.

PROGRES DU CATHOLICISME

 *E Catholic Directory of India* donne des chiffres intéressants sur les progrès du catholicisme dans les possessions anglaises des Indes, à Ceylan et en Birmanie. L'Eglise compte dans ces territoires, 9 archevêques, trente évêques et 4 préfets apostoliques.

Le nombre des prêtres européens qui était, en 1851, de 190 dans l'Inde, de 34 à Ceylan et de 13 en Birmanie, avait atteint, en 1911, les chiffres suivants: 968 dans l'Inde, 167 à Ceylan et 91 en Birmanie soit un total de 1226. En y ajoutant les prêtres indigènes, 1,676, on trouve un total de 2,902 prêtres employés dans ces missions. Les Frères, au nombre de 561 et les Socurs, ou nombre de 2,961, prêtent un concours extrêmement précieux aux missionnaires.

Il y a soixante ans on trouvait dans l'Inde 750 églises et chapelles, à Ceylan 149, et en Birmanie 7. En 1911 ces chiffres étaient montés respectivement à 4,914, 712 et 480.

On constate le même progrès sur le terrain scolaire. Le nombre des étudiants a décuplé; il était, toujours en 1911, de 250,400. Ces élèves étudiaient dans 26 séminaires, 29 écoles des catéchistes, 17 collèges, 246 écoles secondaires et 3,702 écoles primaires.

La population catholique totale qui était en 1851, de 964,249 dans l'Inde; de 146,320 à Ceylan et de 3,000 en Birmanie, était montée en 1911, à 2,203,333 pour l'Inde, 322,163 à Ceylan, et 88,447 en Birmanie. Tous ces catholiques, moins 5 pour cent, sont indigènes.

M. LE CURE LAJEUNESSE



'ETAIT le frère d'Albani, la célèbre cantatrice, et il a su quand même se confiner dans une très modeste vie de curé de campagne. Il avait lui-même du goût et du talent pour la musique. Tous ceux qui l'ont vu, dans la salle basse de son presbytère de Sainte-Monique, le violon appuyé sur l'épaule et tenu sous le menton, l'archet en mains, courant agilement sur les cordes sonores—pour suivre les mélodies mécaniques de je ne sais trop quelle grande horloge musicale, qui jouait toutes sortes d'airs—ont senti que ce prêtre original, très modeste et très pieux, aurait pu sans doute tenir sa partie sur quelque théâtre plus vaste, surtout dans l'orbite de l'admirable " étoile " qu'est Mme Albani. Mais, s'il a voisiné la gloire, il n'en a pas été ébloui et ne s'y est pas laissé entraîner la moins du monde. C'est un éloge qui en vaut bien d'autres.

M. le curé Lajeunesse (Joseph-Adélarde) était né à Chambly, le 21 août 1850. Son père était professeur de musique. Il dut, étant le cadet d'Emma (Mme Albani) de quelques années, apprendre lui aussi très jeune à solfier *do ré mi*. Dès ses jeunes années, il était violoniste. Il fit ses études au Collège de Montréal, où il fut confrère du notaire Girouard, de Saint-Benoit, et du curé Auclair, de Saint-Polycarpe, et condisciple ou contemporain de Nos Seigneurs Bruchési Langevin, Emard, etc. Au collège, il se fit remarquer par sa piété, son amour du travail et la régularité de sa conduite. " Il était de ces écoliers — nous disait-on — dont on peut affirmer que leur compagnie rend meilleurs ceux qui vivent avec eux." Ses études terminées et, si je ne me trompe, étant déjà ecclésiastique, mais en repos à cause de sa mauvaise santé, il fit un

voyage en France, accompagna sa soeur, dont la gloire commençait à s'affirmer, vécut à Aix en Provence quelques mois, puis revint à Montréal, au séminaire, à ses études... Le 21 décembre 1878, Mgr Fabre l'ordonnait prêtre.

Successivement vicaire à Napierville, à Côteau-du-Lac, à Saint-Roch et à Lanoraie (1878-1887), il devint curé de Sainte-Lucie en 1887. Trois ans plus tard (1890), il passait à la cure de Saint-Calixte, et enfin, en 1900, Mgr Bruchési le nommait curé de Sainte-Monique-des-Deux-Montagnes. Sa vie de prêtre a été celle de tous les bons curés : simple, modeste, dévouée. Il se donnait à son ministère le mieux qu'il le pouvait.

De loin, il suivait les succès de sa glorieuse soeur. Il en parlait quelquefois, mais toujours avec une discrétion parfaite. Il se félicitait surtout que Mme Albani, dans le grand monde où son rare talent l'a placée, eût conservé toujours ses principes chrétiens, ses pratiques de catholique et sa dignité de vie. Un jour, qu'elle était de passage au Canada, après une visite à Chambly chez son vieux père qui vivait encore, la grande cantatrice alla chez son frère le curé de Sainte-Monique, et les braves gens du village assistèrent *gratis* à un salut du Saint-Sacrement que les grands de l'Europe leur eussent envié. Ce soir-là, dans le modeste presbytère, le violon du curé a dû chanter avec émotion !

C'était un bon prêtre, pieux, laborieux. Il rêva, sur la fin de sa vie, d'une institution, où seraient soignés et guéris, par la bonne hygiène, les pauvres tuberculeux, toujours si sympathiques. L'institution projetée eut même un commencement d'installation dans le voisinage du presbytère, et l'on rapporte que plusieurs malades y éprouvèrent un soulagement, sinon une guérison. Il travailla à cette oeuvre, tout en accomplissant bien les devoirs de sa charge curiale, avec un grand zèle. Malgré que sa santé n'ait jamais été très robuste — il

était très maigre et parut toujours souffrant — il fut fidèle au labeur jusque dans les derniers temps de sa vie.

A la fin de décembre, alors qu'il était en voyage à Montréal, on le trouva très fatigué et comme surexcité d'épuisement. Ses proches jugèrent opportun d'en prévenir Mgr l'archevêque. Ce ne fut pas facile de le convaincre qu'il lui fallait prendre le chemin de l'Hôtel-Dieu. Le pauvre curé se croyait encore capable de retourner dans sa paroisse. Mais, comme il avait toujours été très soumis aux désirs de ses supérieurs, il obéit à Monseigneur et entra à l'hôpital. Il n'en devait plus sortir. Le 2 janvier, Mgr l'archevêque l'administrait, et le 4, il mourait paisiblement, pieusement, comme il avait vécu.

Ses funérailles, présidées par Mgr Georges Gauthier, évêque auxiliaire, qui donna aussi l'oraison funèbre, ont eu lieu à Sainte-Monique. Bon nombre de confrères y assistaient, et tous ses paroissiens, qui l'aimaient, se firent un devoir de lui rendre les derniers hommages. Bienheureux les humbles, car le royaume du ciel est à eux ! Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu !

E.-J. A.

AVIS

ORDO DE MONTREAL

Les prêtres du diocèse de Montréal qui ont quelque ordo de 1914 qui ne porte pas sur la première couverture le mot "**Montréal**", et qui, par suite, manquent de la liste des confesseurs extraordinaires, pourront se la procurer gratuitement en nombre correspondant à ces ORDO en s'adressant à l'archevêché ou aux libraires.

On voudra bien éviter de les demander par la poste. On peut d'ailleurs attendre jusqu'au mois de mars.